

L@ Lettre de l'Udaf 62

FÉVRIER 2026



UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

LE DOSSIER
Citoyenneté,
associations et familles
page 2

**Le réseau prend la
parole**
page 4

**Les actualités du
logement**
page 5

Portrait de bénévole
page 6



Banque images ©Canva

Familles et citoyenneté : Prendre toute notre place!

À l'approche des élections municipales de mars 2026, il est essentiel de rappeler que la citoyenneté ne se résume pas au seul acte de voter. Elle se vit chaque jour et elle s'apprend d'abord au sein des familles.

Je reste convaincu que la famille est le premier lieu d'éducation à la citoyenneté. C'est là que se transmettent le respect, la solidarité, le sens des responsabilités et l'engagement pour l'intérêt général. À travers les gestes simples de la vie quotidienne, les discussions au sein des repas de famille, l'exemple donné par les parents, les enfants découvrent ce que signifie vivre ensemble et prendre part à la vie collective avec écoute et respect.

En ce sens, soutenir les familles, dans toute leur diversité, c'est aussi investir dans les citoyens de demain.

Être citoyen, ce n'est pas seulement glisser un bulletin dans l'urne, c'est participer à la vie locale, s'engager dans son quartier, son village, prendre part aux décisions, être capable de dialoguer, refuser l'indifférence et les inégalités. Le bénévolat en est à cet égard une expression forte et concrète.

En donnant de leur temps, de leurs compétences et de leur énergie, des milliers de citoyens contribuent au lien social et à la solidarité de proximité. Le mouvement associatif familial, que l'Udaf 62 représente dans le Pas-de-Calais en est une illustration vivante. Cet engagement libre et désintéressé participe pleinement à la vitalité démocratique de nos territoires.

À l'échelle communale, tout se joue : services publics de proximité, accompagnement des familles, soutien à la vie associative, lutte contre les inégalités. Les choix municipaux façonnent le quotidien et l'avenir des enfants comme des parents.

À l'Udaf 62, nous affirmons que les familles ne sont pas de simples bénéficiaires des politiques publiques : elles sont des actrices à part entière de la citoyenneté.

À l'approche des élections municipales, nous appelons à des engagements clairs, à une véritable écoute des familles et à une démocratie locale qui se construit avec et pour elles. Reconnaître et soutenir les familles, c'est renforcer durablement notre citoyenneté.



FRANCIS HENNEBELLE,
Président de l'Udaf

LE DOSSIER

Citoyenneté, associations et familles

Selon une source gouvernementale, il y a près de 13 millions de bénévoles en France en 2025.

Le fait qu'un quart des Français soient bénévoles montre que le monde associatif reste un vecteur important de citoyenneté et d'engagement social.

L'augmentation de l'engagement des jeunes (15–34 ans) suggère une possible relève générationnelle du bénévolat et de l'engagement collectif. En revanche, la baisse de l'engagement des plus âgés, traditionnellement plus investis, et la montée d'un bénévolat plus ponctuel posent des défis pour la continuité des actions et la pérennité des associations.

Elections 2026 et le renouvellement des CCAS et CIAS : le rendez-vous citoyen du mouvement familial!

Les élections municipales constituent un temps fort de notre vie démocratique locale.

Elles **déterminent** non seulement la composition des conseils municipaux, mais ouvrent également **une nouvelle séquence pour les politiques de solidarité de proximité à travers le renouvellement des Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS)**.

Pour le mouvement familial, et tout particulièrement pour le réseau des Udaf, il s'agit d'un rendez-vous citoyen majeur et incontournable ! Acteurs essentiels de l'action sociale locale, les CCAS et CIAS portent des missions qui touchent directement les familles : accès aux droits, instruction des dossiers d'aide sociale, soutien aux personnes en situation de fragilité, accompagnement des aînés, lutte contre l'isolement et la précarité. Leur gouvernance repose sur un principe fondamental de démocratie participative, associant élus locaux et représentants de la société civile, parmi lesquels les associations familiales et particulièrement les Udaf.

À l'issue des élections municipales, les conseils d'administration des CCAS et CIAS sont renouvelés.

Cette étape est déterminante, car elle conditionne la possibilité pour les familles à faire entendre leur voix dans les orientations et les décisions prises au plus près de leurs réalités quotidiennes. La présence de représentants familiaux permet de porter une approche transversale des besoins, attentive à la diversité des situations vécues par les parents, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les aidants.



Dans le Pas-de-Calais, l'Udaf 62 sera très prochainement pleinement mobilisée pour encourager et soutenir l'**engagement des associations familiales dans ces instances**. Cet engagement s'inscrit dans une mission historique : représenter les familles et contribuer à la co-construction des politiques publiques locales, dans un esprit de dialogue, de responsabilité et d'intérêt général.

Au-delà de l'enjeu institutionnel, le renouvellement des CCAS et CIAS est un appel à l'implication citoyenne. Il rappelle que la solidarité n'est pas un objectif abstrait, mais une action concrète, portée collectivement, au service des plus vulnérables. En s'investissant dans ces instances, le mouvement familial affirme sa volonté de participer activement à la vie démocratique et sociale des communes et intercommunalités. **Le renouvellement des gouvernances des CCAS et CIAS constituent ainsi une opportunité essentielle pour renforcer les partenariats locaux et réaffirmer la place des familles comme actrices à part entière des politiques de solidarité.**

Un rendez-vous citoyen que le mouvement familial se doit d'honorer, avec constance, ambition pour les familles et engagement.

LE DOSSIER

Citoyenneté, associations et familles

Parentalité et citoyenneté: ça commence à la maison!

La citoyenneté ne s'acquiert pas uniquement par l'enseignement scolaire ou l'apprentissage des règles institutionnelles. C'est un chemin que l'on emprunte dès l'enfance, au contact des expériences vécues et des repères transmis au sein de la famille. À ce titre, **les parents occupent une place déterminante dans l'éveil et le développement de la citoyenneté de leurs enfants.**

Par leurs paroles et leurs actes, les parents sont les premiers vecteurs de valeurs citoyennes. Le respect des règles, l'attention portée aux autres, le sens de la responsabilité ou encore la solidarité s'apprennent d'abord dans la vie « de tous les jours ». Les comportements observés au sein du foyer constituent des modèles structurants pour l'enfant et des repères qui l'accompagneront et le guideront tout au long de son parcours de citoyen.



Le rôle éducatif des parents s'exerce également à travers la place accordée à la parole de l'enfant. En l'encourageant à exprimer son point de vue, à poser des questions et à comprendre le sens des règles, les parents favorisent l'apprentissage du dialogue, du débat et de l'argumentation. Ces échanges contribuent à développer l'esprit critique et la capacité à accepter des opinions différentes voire divergentes, compétences clés à l'exercice d'une citoyenneté active.

Les parents participent aussi à la construction du rapport de l'enfant à la collectivité. Les règles familiales, lorsqu'elles sont expliquées et partagées, permettent de faire le lien avec les règles sociales plus larges, transmises et à l'Ecole.



L'enfant comprend alors que la liberté individuelle s'inscrit dans un cadre commun, fondé sur des droits mais aussi sur des devoirs. Cette compréhension progressive est un socle indispensable pour appréhender les institutions et les mécanismes démocratiques.

Dans un contexte social et médiatique complexe, **le rôle des parents est enfin central dans l'accompagnement à la compréhension du monde.** En échangeant avec leurs enfants sur l'actualité, en les aidant à décrypter les informations, à canaliser leurs émotions et en donnant des clés de lecture adaptées à leur âge, ils contribuent à la formation de citoyens éclairés, capables de discernement et de recul. Cet accompagnement des parents à la citoyenneté de leurs enfants s'articule pleinement avec celui de l'Éducation nationale, qui structure les valeurs et repères de la citoyenneté, les approfondit et les inscrit dans un cadre collectif et républicain.

En somme, la citoyenneté des enfants se construit au quotidien, bien avant les premières échéances civiques formelles.

En assumant pleinement leur rôle éducatif, **les parents transmettent des repères essentiels** qui permettent aux enfants de devenir, progressivement, des citoyens responsables, engagés et respectueux du vivre-ensemble. C'est un enjeu majeur pour faire de notre société, une société humaniste et fraternelle !

Les parents peuvent compter sur les dispositifs et programmes de l'Udaf 62 pour les soutenir dans ce travail du quotidien.

LE RÉSEAU PREND LA PAROLE

L'interview d'un Président d'une fédération départementale Jean-Pierre Moreau, Président de Familles de France 62

Qu'est-ce que la citoyenneté, selon vous, en tant que Président d'un mouvement associatif familial ?
Au-delà du devoir et du respect, nous sommes garants des valeurs portées par le mouvement en les relayant de manière efficace jusqu'à l'adhérent.

Comment cette citoyenneté se traduit-elle concrètement dans les actions et les projets de votre mouvement ?

D'une manière générale, on crée des actions, des activités et nous avons un devoir de transmettre les préconisations portées par l'Institution Familiale aux familles afin qu'elles soient bien informées de leurs droits.

Comment favorisez-vous la participation et l'expression démocratique des adhérents au sein de vos associations ?

Par une communication régulière. Nous avons l'occasion d'échanger lors des AG et de leur apporter des éléments de fonctionnement, d'activité et de conseil, de les écouter et de trouver des solutions à leurs problématiques. Favoriser l'expression par des temps d'écoute lors des évènements associatifs (organisation de formations pour les guider sur différentes thématiques telles que les assurances, les pièges de la consommation, ...)

En quoi votre mouvement contribue-t-il à renforcer le lien social et le "vivre ensemble" dans la société actuelle ?

Les associations doivent être un acteur local dans la participation aux activités communales. Participation à des forums, portes ouvertes qui leur permettent de découvrir des actions d'autres structures et d'échanger, de rencontrer les autres associations du mouvement ou autres.

Comment transmettez-vous les valeurs de citoyenneté et d'engagement aux nouvelles générations de bénévoles et de responsables ?

Au-delà du devoir de faire, l'important est de communiquer à partir de l'expérience vécue. Transmettre le pourquoi on est mobilisé, pourquoi on a été convaincu de s'engager dans le bénévolat.

Votre citation

Si tu veux unir les hommes, fais-les bâtir ensemble, tu les transformeras en frères.

Antoine de Saint Exupéry

C'est ce qui m'a guidé dans mon engagement bénévole.



Le témoignage d'un administrateur de l'Udaf 62 Christian SEVIN, Président d'ORGECO* Familles Rurales

Nous avons souvent tendance à penser que « c'était mieux avant ».

Il est vrai qu'à l'école primaire, chaque journée commençait par une phrase inscrite au tableau noir, évoquant la morale et l'éducation civique. Cela faisait partie du programme scolaire. Mais aujourd'hui, comment transmettre la citoyenneté à la jeune génération ? Les parents y contribuent, bien sûr, mais disposent-ils toujours du temps ou des compétences nécessaires ?

Le monde associatif peut en partie combler cette lacune. Il éduque ses adhérents à la citoyenneté et à la démocratie, encourage le respect des règles et d'autrui, et favorise la participation des citoyens à travers le bénévolat — un engagement parfois difficile à susciter. Il permet également aux personnes d'exprimer leurs préoccupations et les aide à trouver des réponses, voire des solutions.

Les associations agissent en faveur de la solidarité, soutiennent les personnes vulnérables et renforcent le lien social par des échanges plus humains que ceux des réseaux sociaux. Elles luttent contre les discriminations afin de promouvoir l'égalité, l'inclusion sociale et le respect de chacun. Le devoir citoyen d'une association est d'offrir à ses adhérents la possibilité d'apprendre, de s'engager et de s'épanouir collectivement.

*Organisation Générale des Consommateurs

LES ACTUALITÉS DU LOGEMENT

Révision des loyers HLM et actualisation des aides au logement (APL) au 1er janvier 2026

La révision des loyers HLM applicable au 1er janvier 2026 s'élèvera au maximum à 1,04%. Cette révision intervient après trois années consécutives de fortes augmentations 3,5% en 2023 et 2024, puis 3,26% en 2025.

Dans le même temps les charges locatives n'ont cessé de croître, pesant toujours davantage sur le budget des familles. Dans ce contexte, l'Udaf 62 recommande que la révision des loyers puisse être modulée, notamment pour les logements classés F et G sur le plan énergétique. Ces logements, parmi les plus énergivores, entraînent déjà des charges particulièrement élevées pour leurs occupants. L'Udaf 62 prend note et salue la décision du dernier conseil d'administration de *Pas de Calais Habitat* de suivre cette recommandation dans l'intérêt de ses locataires. Pas de revalorisation des loyers pour les classes F et G en 2026. Globalement, la révision des loyers HLM pour 2026 doit être un arbitrage équilibré à apprécier au niveau de chaque organisme, dans le soucis constant de préserver à la fois le pouvoir d'achat des locataires et la pérennité du logement social.

L'Udaf 62 dans l'accompagnement des locataires et dans la prévention des impayés

Les Udaf constituent des partenaires clefs dans la prévention des impayés de loyers et de charges. L'Udaf peut intervenir dès les premiers signes de difficulté, notamment à travers les Points Conseil Budget (PCB) et les dispositifs d'accompagnement liés au logement (ASLL, AVDL). Une coopération régulière entre les offices et les Udaf permet d'agir en amont, pour sécuriser le paiement des loyers et des charges. Le but prévenir les impayés, le surendettement et les expulsions locatives.

Le Point Conseil Budget de l'Udaf 62 est un service gratuit destiné à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires ou ayant besoin d'un accompagnement à la gestion du budget. Il vise à prévenir le surendettement, favorise l'éducation budgétaire, et permet d'anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle (une séparation, un décès, un licenciement, un départ à la retraite...), une situation financière difficile. Il accompagne également dans le montage de dossier de demande de Microcrédit.

Renseignements et rendez-vous : 03 21 71 22 80 - pcb.udaf62@gmail.com - <https://monexpertbudgetenligne.udaf62.fr>



Retour sur les publications et communiqués de presse de l'Unaf en 2025

L'Unaf a développé une véritable expertise des réalités de vie des familles. Etudes qualitatives ou quantitatives, enquêtes thématiques, calcul des budgets de besoins, guides, revues... Ces travaux abordent des sujets d'actualité et de fond. Retrouvez toutes les publications éditées par l'Unaf en 2025 : www.unaf.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelle proportion de la population française en âge de voter est effectivement inscrite sur les listes électorales ?

Réponse: 94%

“Représenter les familles c'est une source de richesse !”

Alain, administrateur Udaf 62, membre de la Confédération Syndicale des Familles, représentant familial au sein de Pas-de-Calais Habitat.

A QUAND REMONTENT VOS PREMIERS MANDATS ASSOCIATIFS ?

En 2002, lorsque j'ai rejoint la Confédération Syndicale des Familles (CSF) dont l'action repose sur un objectif prioritaire : améliorer le quotidien des familles ! Un premier mandat associatif, après des responsabilités syndicales et des mandats politiques (conseiller municipal et adjoint au maire dès 1977). L'engagement au service des autres a toujours été important pour moi. A l'âge de 19 ans, alors que je commençais ma carrière dans l'industrie mécanique - c'était en 1968 - les libertés des salariés étaient très limitées. J'ai défendu nos intérêts comme d'autres. sont sortis les accords de Grenelle et des droits d'expression pour les salariés. En 2016 je mets mon expérience au service des familles au travers de mes mandats à l'Udaf du Pas-de-Calais.

QU'EST CE QUI VOUS A MOTIVÉ A REJOINDRE LE RESEAU DES REPRÉSENTANTS UDAF ?

Je suis un acteur de terrain ancré dans un réseau portant des engagements syndicaux, politiques et associatifs. La CSF, est également adhérente à l'Udaf, en tant qu'association familiale, c'est donc tout naturellement que l'on me propose de faire partie du Conseil d'administration. Je découvre alors les nombreux mandats de représentation familiale possibles à l'Udaf. L'un d'entre eux retient plus particulièrement mon attention.



Alain est un homme engagé depuis sa jeunesse. Il a rejoint l'Udaf en tant qu'administrateur en 2018 et est représentant familial à Pas-de-Calais Habitat. La question du logement des familles est une préoccupation majeure à ses yeux.

Passionné de sport, d'Histoire et de cinéma, il se souvient qu'enfant, il lui arrivait de parcourir 15 km à vélo pour aller voir un film dans la ville la plus proche.

EN QUOI CONSISTE VOTRE MANDAT UDAF ? QUELS SONT LES SUJETS /DOSSIERS SUR LESQUELS VOUS ÊTES INTERVENU ?

Je suis depuis 2020 représentant familial Udaf au sein du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais Habitat. La question du logement des familles est une préoccupation majeure à mes yeux. Dans le cadre de mon mandat, je siège au Conseil d'administration et je porte la voix et l'intérêt des familles sur les questions de rénovation des logements, de construction, etc... Je fais également partie de la commission d'attribution des logements, du Conseil de concertation locative et de la commission sociale de qualité de vie.

QUE VOUS APPORTE L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DE REPRÉSENTANT ?

La satisfaction de défendre les intérêts des familles. De porter des préoccupations nationales auprès des acteurs locaux : la question de la rénovation des vieux logements, celle de la construction de logements neufs. En France nous avons perdu +50% de la construction de logements depuis 2017. 2.8 millions de personnes sont en attente d'un logement aujourd'hui.

La rencontre avec les familles, dont on n'imagine pas les difficultés représente également des moments forts. On y fait parfois des découvertes cruelles.

COMBIEN DE TEMPS CONSACREZ-VOUS A VOTRE MANDAT ?

Quelques heures chaque mois. Parfois le temps de 5 réunions.

PARTAGEZ NOUS DE BONS SOUVENIRS DANS LE CADRE DE VOS MANDATS...

Depuis quelques années l'engagement de l'Unaf sur le sujet du logement s'intensifie. Ce qui nous donne plus de force de conviction sur le terrain.

QUELS ARGUMENTS DÉVELOPPERIEZ-VOUS POUR CONVAINCRE DE FUTURS REPRÉSENTANTS FAMILIAUX ?

Les engagements associatifs permettent de rencontrer d'autres personnes passionnées, de se construire un réseau, d'acquérir connaissances et compétences. De se lier à d'autres. C'est une garantie d'accumulation de richesse. Rejoignez-nous ! A tout âge !